

**Agence de la santé
et des services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

ORIENTATIONS RÉGIONALES EN TOXICOMANIE

SECTION 9 - ORIENTATIONS

RÉINSERTION SOCIALE

Préparé par les membres du comité de travail en toxicomanie

**Rédigé par Ginette Martel
Décembre 2007**

REMERCIEMENTS

L'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière tient à remercier les membres du comité de travail sur la réinsertion sociale en toxicomanie pour avoir mené efficacement les travaux conduisant à la révision de la section 9 des Orientations régionales en toxicomanie 2005-2010 volet réinsertion sociale. Il s'agit de :

Lynda Allard
Stéphanie Bastien
Anne-Marie Blanchard
Ginette Martel
Manon Massé

Le Réseau communautaire
Le CLIP
Le Tremplin
Agence de Lanaudière
Uniatox des Moulins

SECTION 9 - ORIENTATIONS REINSERTION SOCIALE

DÉFINITION DE LA REINSERTION SOCIALE :

Les orientations régionales en matière de réinsertion sociale comportent la définition suivante :

Étape dans la démarche de réadaptation de la personne qui l'amène à établir ou rétablir le dialogue avec ses proches et la communauté. Elle comporte le développement ou la consolidation de connaissances, de compétences et de modes d'expression qui lui permettront concrètement de mener à bien ses activités de loisirs, de travail ou d'études et d'acquérir un style de vie dans lequel elle sera à même d'entretenir son autonomie et de se fixer et de poursuivre ses objectifs de vie (définition adaptée de celle du MSSS, 1998).

De plus, les orientations régionales adhèrent aussi à la nouvelle description du service de réinsertion sociale ainsi que les objectifs s'y rattachant que nous retrouvons dans l'offre de service ministérielle 2007-2012 du programme- services Dépendances (fiches # 8 en annexe).

De plus, afin d'actualiser cette nouvelle vision et de s'approprier la façon de faire, un programme de formation régionale sur la réinsertion sociale sera préparé. À l'intérieur de ce programme de formation devrait être prévue la mise en place d'un guide des meilleures pratiques sur la réinsertion sociale ainsi qu'un coffre à outils incluant de l'information et de la documentation à l'intention des personnes dépendantes et en processus de réinsertion.

Depuis quelques années, l'intervention en matière de réinsertion sociale gagne en popularité et fait l'objet de nombreuses recherches. À cet effet, plusieurs chercheurs recensent cette approche parmi les meilleures pratiques.

CLIENTÈLES CIBLÉES

Les orientations régionales en matière de réinsertion sociale ciblent la clientèle suivante :

- Les personnes présentant un problème dont le niveau de gravité correspond à un diagnostic d'abus d'alcool ou de drogues ou de dépendances à l'alcool, aux drogues inscrites ou admises en réadaptation et qui poursuivent ou achèvent leur traitement.
- Par ailleurs, certaines considérations sont à apporter dans le choix des pratiques concernant des clientèles spécifiques telles que la clientèle jeunesse, celle du programme méthadone, etc.
- Le critère d'âge pour catégoriser des clientèles n'est pas absolu. Il ne doit donc pas être appliqué de manière rigide. Nous devons aussi tenir compte des caractéristiques biopsychosociales d'une personne pour déterminer quel type de services devrait-elle recevoir.

CHAMP DE PRATIQUES DE LA REINSERTION SOCIALE

La réinsertion sociale en toxicomanie est plus qu'une simple étape de transition, de travail, de maintien des acquis ou de prévention de la rechute suite à un traitement. Elle revendique une identité propre comme champ de pratiques et maillon du continuum de services. Il est donc important de définir les contours des pratiques en réinsertion sociale.

Les pratiques en réinsertion sociale doivent tenir compte des caractéristiques et des vulnérabilités propres aux personnes visées afin de développer des actions qui leur soient adaptées et qui s'appuient sur leur potentiel de réinsertion sociale.

Une démarche de réinsertion sociale est un processus d'avancés, de reculs et de confrontation à la réalité. Elle s'inscrit, comme l'ensemble du processus de réadaptation, dans une représentation non linéaire du changement. La personne est appelée à mettre à l'épreuve les gains réalisés en cours de traitement.

Tout moyen utilisé pour prévenir la désaffiliation et pour susciter une reconnaissance et des sentiments d'appartenance et d'utilité dans la communauté s'inscrit dans une pratique de réinsertion sociale. Toutefois, il devient parfois souhaitable de changer de milieu de vie ou de réseau d'appartenance pour être capable de se réinsérer socialement. (Voir tableau annexe # 4)

Les services de réinsertion sociale s'affairent prioritairement à aider la personne à passer à l'action par des gestes concrets de prise en charge et d'autonomie. Les activités relatives au maintien d'une fonctionnalité au quotidien doivent y être privilégiées au regard de la satisfaction des besoins de base. La capacité d'une personne de prendre des décisions, de résoudre des problèmes ainsi que de gérer ou d'organiser son temps et ses ressources s'avère alors constamment mise à contribution.

Les orientations régionales en toxicomanie au regard de la réinsertion sociale comportent le champ de pratiques suivant :

- la référence au modèle de Prochaska et DiClemente pour se représenter la réinsertion sociale dans le processus de changement ainsi que pour identifier les stratégies à privilégier pour susciter la motivation au changement principalement à l'étape de consolidation.
- Le cadre d'intervention en réinsertion sociale tel qu'identifié à l'annexe 1 de la présente section. Ce cadre est privilégié pour structurer et orienter l'intervention spécialisée en réinsertion sociale.
- La mise à contribution de l'entourage dans le processus de réinsertion sociale.
- L'identification des besoins relationnels, communautaires et professionnels (annexe 2 de la présente section).
- L'identification de projet personnel d'insertion ou de réinsertion sociale à réaliser comme point d'ancrage de ce champ de pratiques. Ces points d'ancrage permettent de susciter chez la clientèle un intérêt, un engagement et une identification.

- L'exercice d'une fonction liaison implique d'établir et d'entretenir des ponts permettant ainsi de faciliter le rapprochement des différentes ressources pour mieux venir en aide à la personne. Cette fonction est assumée par la ressource qui assume la fonction principale d'intervention.

Pour les personnes n'ayant plus recours à un traitement de la dépendance mais présentant une condition d'isolement et de désaffiliation, des stratégies de relance et de soutien sont nécessaires afin de leur venir en aide dans leur milieu.

- La mise en place de mécanismes de concertation, formels et informels, pour faciliter les collaborations à l'ensemble du continuum de services, et plus particulièrement pour les clientèles avec une comorbidité pour lesquelles il est grandement souhaitable de travailler conjointement.
- La tenue périodique de rencontres d'arrimage entre les intervenants pour encadrer et orienter cette pratique.
- La disponibilité d'une formation pour développer l'expertise en matière de réinsertion sociale en toxicomanie dans la région.

Par ailleurs, tel que décrit dans l'offre de service ministérielle du programme-service Dépendances 2007-2012, le champ de pratiques de la réinsertion sociale repose sur les standards suivants : l'accessibilité, la qualité, la continuité, l'efficacité et l'efficience.

Accessibilité :

- Offre de service de réinsertion sociale pour les personnes inscrites à un programme de réadaptation;
- Amorcer des activités dans le cadre du traitement de la dépendance facilitant la planification et l'amorce d'actions de réinsertion sociale ainsi que la référence à des programmes de réinsertion sociale;
- Assurer l'accessibilité à un programme de prévention de la rechute dans chacune des MRC comme support à la réinsertion sociale;
- L'accessibilité à un programme de réinsertion sociale en toxicomanie dans chacune des MRC afin de faciliter l'identification et la réalisation de projets de réinsertion sociale;
- Ententes avec des organismes communautaires et privés pour offrir des services complémentaires en réinsertion sociale et professionnelle.

Qualité :

- Plan d'intervention individualisé intégrant un projet de réinsertion sociale et un plan de fin de traitement pour chaque personne;
- Formation initiale et continue sur les meilleures pratiques en réinsertion pour les dépendances à l'alcool, aux drogues et aux jeux de hasard et d'argent;

- Outils d'information validés et standardisés à l'intention des personnes en réinsertion sociale et professionnelle.

Continuité :

- Réseautage entre les établissements du réseau de la santé et des services sociaux
- Le centre de réadaptation en Dépendances – Le Tremplin assure la coordination régionale du volet de service de la réinsertion sociale et facilite les mécanismes de référence par le biais d'un agent de liaison;
- Orientation vers les services spécifiques au terme du traitement;
- Ententes de service ou partenariats pour l'offre de services complémentaires entre les CRPAT, les organismes communautaires et les groupes d'entraide;
- Faciliter l'accès à une ressource d'hébergement lorsque nécessaire;
- Utiliser, au besoin, les ressources d'entraide dans la communauté ainsi que les services d'assistance pour la nourriture, les vêtements, le logement et le budget;
- L'utilisation de ressources dans la communauté pour organiser des activités éducatives, sociales, culturelles et sportives;
- Développer des collaborations et actualiser des ententes avec les établissements d'enseignement et les ressources impliquées dans la formation de la main d'œuvre et de la recherche d'emploi. Plusieurs organismes sont déjà investis dans la réinsertion sociale de différentes clientèles (Ex. : SEMO, Carrefour Jeunesse Emploi, Centre local d'emploi). Elles peuvent jouer un important rôle de réinsertion auprès des clientèles en toxicomanie;
- L'accessibilité à des moyens de transport lorsque requis en mettant à profit les services des centres d'actions bénévoles qui ont pour mandat de desservir la clientèle vulnérable.

Efficacité et efficience :

- L'orientation des clientèles vers les services appropriés;
- Respect des ententes de service ou des partenariats permettant de déterminer promptement quels services sont les plus appropriés au regard de leur accessibilité, de leur proximité et de leur adéquation;
- Intervention en réinsertion sociale et professionnelle amorcée dès le début de l'intervention en réadaptation;
- La région de Lanaudière dispose d'un budget spécifique pour ces mesures.

OUTILS D'ÉVALUATION

Une démarche d'évaluation doit comporter une appréciation du potentiel de réinsertion sociale d'une personne afin de lui offrir l'aide et les services les plus adaptés à ses besoins. Les objectifs d'intervention doivent être bien définis au regard des gains à consolider et des apprentissages à faire au niveau des huit dimensions sociales que sont l'alimentation, l'habillement, le logement, l'hygiène, la condition économique, les études et le travail, les loisirs ainsi que la socialisation.

Les orientations régionales en matière de réinsertion sociale amènent l'utilisation d'un outil d'évaluation du potentiel de réinsertion sociale de la personne aux prises avec des problèmes de consommation. Ainsi, il est privilégié la mesure suivante :

- Utiliser un outil d'évaluation spécialisé pour le volet de service de la réinsertion sociale sur la base des éléments identifiés dans le champ de pratiques.
- Utiliser les ressources existantes en lien avec les aspects plus spécifiques, tels l'évaluation des compétences à l'emploi.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Les partenaires impliqués en réinsertion sociale doivent définir de manière précise leurs rôles, leurs responsabilités ainsi que leurs objectifs de manière à mieux cibler et mieux dispenser leurs interventions aux clientèles ciblées.

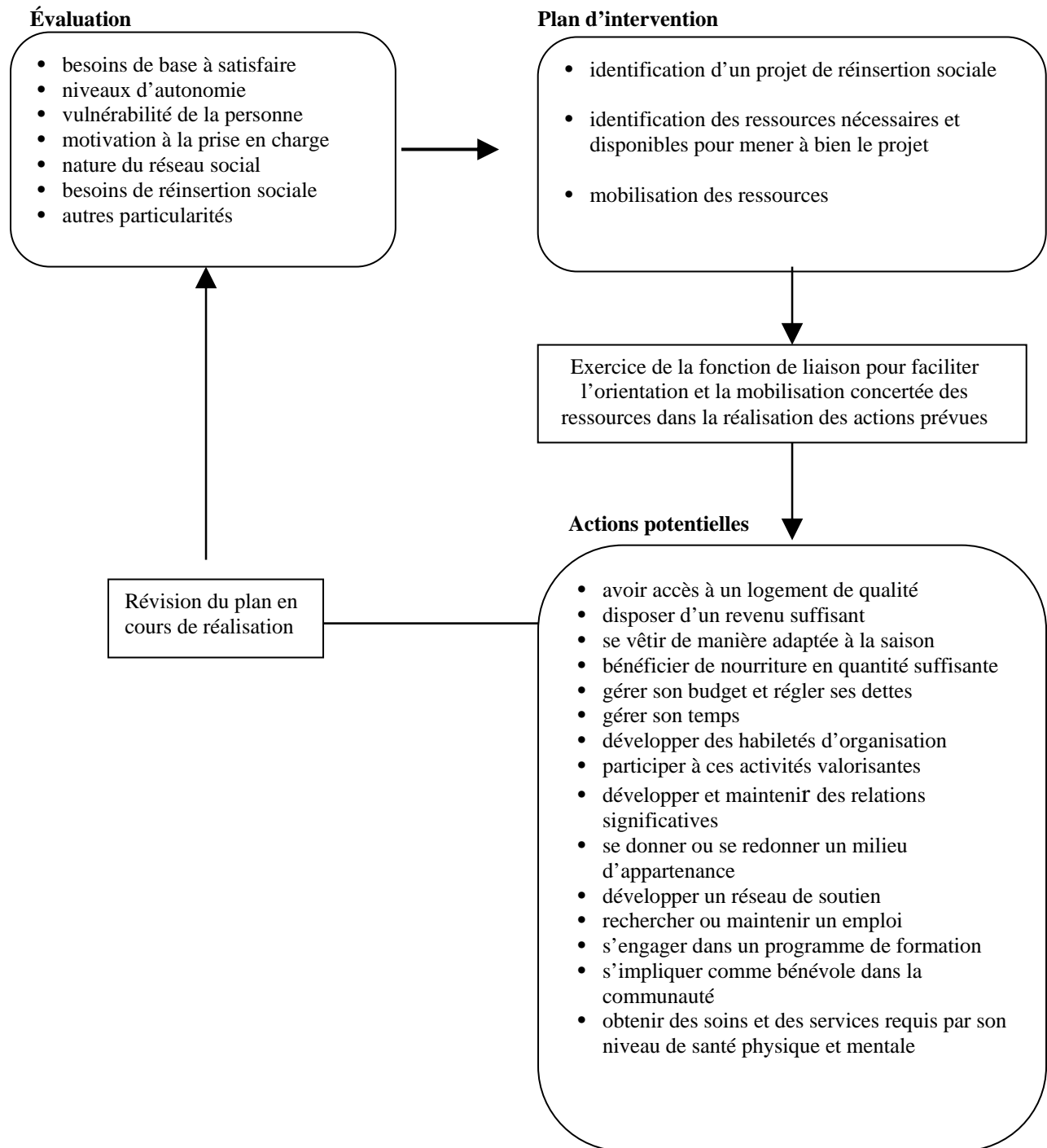
Les orientations régionales en matière de réinsertion sociale donnent lieu à l'identification des rôles et responsabilités suivants :

Rôles et responsabilités	Identification des partenaires responsables
Planifier et initier des interventions en réinsertion sociale et professionnelle dès le début de l'intervention en réadaptation en mettant à profit les ressources de la communauté.	CSSS du Nord — CR Le Tremplin en collaboration avec les centres privés certifiés en toxicomanie et les organismes communautaires spécialisés en toxicomanie
Établir un plan d'intervention individualisé qui poursuit des objectifs visant la réinsertion ainsi qu'un plan de fin de traitement pour chacune des personnes	CSSS du Nord — CR Le Tremplin en collaboration avec les centres privés certifiés en toxicomanie et les organismes communautaires spécialisés en toxicomanie
Appliquer le plan d'intervention et en faire la révision continue	CSSS du Nord — CR Le Tremplin en collaboration avec les centres privés certifiés en toxicomanie et les organismes communautaires spécialisés en toxicomanie

Informer et outiller les personnes sur les ressources pouvant contribuer à développer leur autonomie	CSSS du Nord — CR Le Tremplin en collaboration avec les centres privés certifiés en toxicomanie et les organismes communautaires spécialisés en toxicomanie
Mettre en place des mécanismes de référence et de suivi entre les différents dispensateurs de services.	CSSS du Nord — CR Le Tremplin en collaboration avec les organismes communautaires spécialisés en toxicomanie et les centres privés certifiés en toxicomanie
Offrir des services de réinsertion sociale et professionnelle dans chaque MRC à toutes les personnes ayant reçu des services de réadaptation.	Organismes communautaires spécialisés en toxicomanie en collaboration avec CSSS du Nord — CR Le Tremplin en collaboration avec les centres privés certifiés en toxicomanie
Favoriser les arrimages de service par la mise en place de mécanisme de liaison et de référence permettant ainsi d'assurer la continuité des interventions et sa rétroaction.	CSSS du Nord — CR Le Tremplin en collaboration avec les centres privés certifiés en toxicomanie et les organismes communautaires spécialisés en toxicomanie
Favoriser l'employabilité en accompagnant et orientant la clientèle vers des ressources d'employabilité.	Organismes communautaires spécialisés en toxicomanie
Offrir des activités de soutien à la réinsertion sociale.	Organismes communautaires déjà identifiés en réinsertion sociale
Assurer une coordination régionale du volet de services de la réinsertion sociale.	CSSS du Nord — CR Le Tremplin
Assurer la mise à jour de la formation régionale de tous les acteurs concernés par la réinsertion sociale en toxicomanie par la mise en place d'un comité aviseur.	CSSS du Nord — CR Le Tremplin en collaboration avec les centres privés certifiés en toxicomanie et les organismes communautaires spécialisés en toxicomanie
Diminuer le nombre de rechute en offrant un programme de prévention de la rechute dans chaque MRC.	Organismes communautaires spécialisés en toxicomanie
Attribuer des budgets visant à développer les programmes de réinsertion sociale.	MSSS ASSSL CSSS du Nord et CSSS du Sud

ANNEXE 1

Cadre d'intervention en réinsertion sociale



ANNEXE 2

Les besoins communs aux différentes clientèles au regard de la réinsertion sociale

(Inspirés de Boivin, 2000)

Sur le plan relationnel

- Consolider les acquis du traitement de la dépendance (conscience et connaissance de soi, confiance en soi, gestion des émotions).
- Actualiser un projet personnel.
- Développer ou consolider des compétences sur le plan de la communication et des relations sociales.
- Développer ou consolider diverses stratégies ou capacités d'adaptation pour faire face aux agents stressants de la vie quotidienne.

Sur le plan communautaire

- Identifier et utiliser les ressources communautaires susceptibles de répondre aux besoins de la personne.
- Développer ou consolider des attitudes favorables à la vie en société.
- Développer ou consolider un réseau social et s'y impliquer.
- Expérimenter diverses activités d'implication dans la communauté permettant des liens de réciprocité (ex. : sports, café-rencontres, artisanat, bénévolat, ...).

Sur le plan professionnel

- Acquérir une formation de base ou compléter la formation amorcée.
- Développer ou consolider des compétences nécessaires à la recherche d'emploi.
- Développer ou consolider des compétences professionnelles.
- Développer ou consolider des habiletés de travail en mettant à profit des ressources telles que les plateaux de travail, les entreprises d'économie sociale, les stages en entreprise ou les programmes d'accès à l'employabilité.

Sur le plan de la consommation

- Consolider ses acquis sur le plan de son abstinence ou de l'usage approprié de sa consommation de substances psychotropes.
- Prévenir la rechute.

ANNEXE 3

FICHE 8. REINSERTION SOCIALE

Description du service

Les services spécialisés de réinsertion sociale et ceux de réadaptation en alcoolisme sont intimement liés. Les programmes de réinsertion visent à soutenir les personnes dépendantes dans leur réapprentissage de la vie en société. Il s'agit d'un processus inévitable pour bon nombre d'usagers. Il mise sur plusieurs stratégies, notamment sur l'acquisition par les individus d'autonomie et de connaissances à travers les études, le travail et le renforcement de leurs réseaux d'appartenance¹.

Les services de réinsertion sont offerts de façon individuelle ou en groupe. Ils se résument parfois à une intervention auprès du réseau ou de la personne. Les services de réinsertion sont occasionnellement offerts avec hébergement, selon les besoins de l'individu.

Pour ce faire, les CRPAT :

- Établit un plan d'intervention individualisé qui poursuit des objectifs visant la réinsertion ainsi qu'un plan de fin de traitement pour chacune des personnes;
- Applique le plan d'intervention et en fait la révision continue;
- Informe et outille les personnes sur les ressources pouvant contribuer à développer leur autonomie.

Pour remplir leur mandat, ils disposent :

- Du personnel qualifié pour effectuer ces interventions;
- Des programmes de réinsertion éprouvés;
- Des programmes de formation et de guides des meilleures pratiques sur la réinsertion des personnes dépendantes;
- De programmes de formation et de guides des meilleures pratiques sur la réinsertion sociale;
- D'un coffre à outils incluant de l'information et de la documentation à l'intention des personnes dépendantes et en processus de réinsertion;
- De mécanismes d'orientation vers les CSSS et de collaborations interétablissements;

¹Tremblay, Joël et al. (2004) Les Centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes. Chefs de file des services en toxicomanie et jeu pathologique. Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes, Montréal, 70 p.

- D'ententes de services pour le développement de l'employabilité et la réinsertion des personnes.

Objectifs :

- Favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des personnes dépendantes par le développement des habiletés nécessaires pour agir de manière autonome sur les plans social, économique et affectif²;
- Consolider les gains réalisés à la phase de réadaptation
- Renforcer le réseau d'appartenance;
- Favoriser l'employabilité;
- Réinsérer la personne dans sa famille, dans sa communauté et dans la société;
- Diminuer le nombre de rechutes.

Clientèle visée :

Les personnes présentant un problème dont le niveau de gravité correspond à un diagnostic d'abus d'alcool ou de drogues ou de dépendance à l'alcool, aux drogues inscrites ou admises en réadaptation et qui poursuivent ou achèvent leur traitement.

Standards

Accessibilité :

- Offre de service de réinsertion sociale pour les personnes inscrites à un programme de réadaptation;
- Ententes avec des organismes communautaires et privés pour offrir des services complémentaires en réinsertion sociale et professionnelle.

Qualité :

- Plan d'intervention individualisé intégrant un projet de réinsertion sociale et un plan de fin de traitement pour chaque personne;
- Formation initiale et continue sur les meilleures pratiques en réinsertion pour les dépendances à l'alcool, aux drogues et aux jeux de hasard et d'argent;
- Outils d'information validés et standardisés à l'intention des personnes en réinsertion sociale et professionnelle.

² *Ibid.*

Continuité :

- Réseautage entre les établissements du réseau de la santé et des services sociaux;
- Orientation vers les services spécifiques au terme du traitement;
- Ententes de services ou partenariats pour l'offre de services complémentaires entre les CRAPT, les organismes communautaires et les groupes d'entraide.

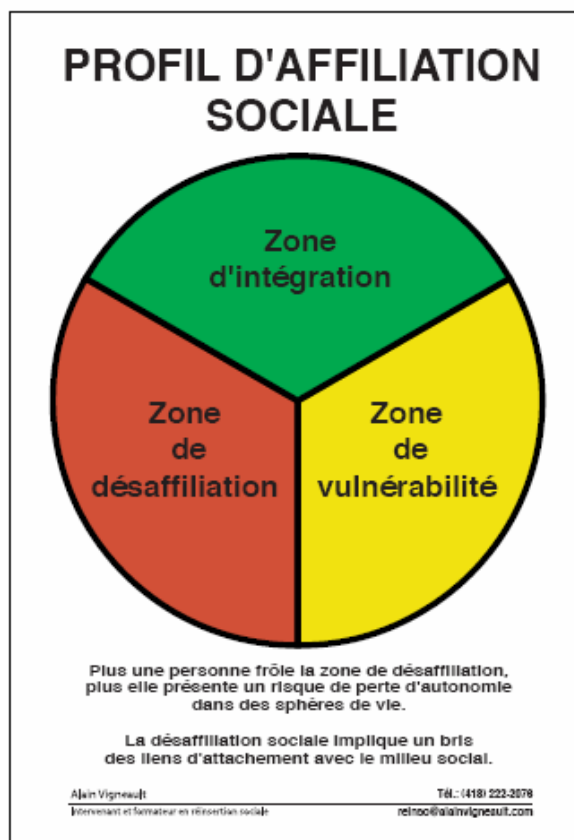
Efficacité :

- Intervention en réinsertion sociale et professionnelle amorcée dès le début de l'intervention en réadaptation;
- Mécanismes de suivi et posttransfert entre le CRPAT et le CSSS.

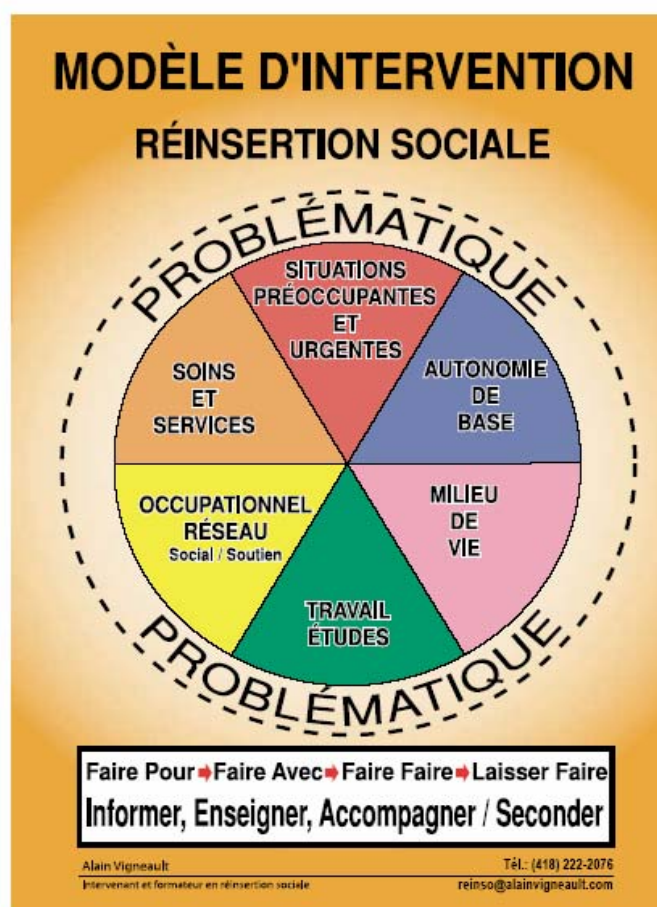
Efficacité et efficience :

- L'orientation des clientèles vers les services appropriés;
- Respect des ententes de service ou des partenariats permettant de déterminer promptement quels services sont les plus appropriés au regard de leur accessibilité, de leur proximité et de leur adéquation;
- Intervention en réinsertion sociale et professionnelle amorcée dès le début de l'intervention en réadaptation ;
- Le CRAPT dispose d'un budget spécifique pour ces mesures.

ANNEXE 4

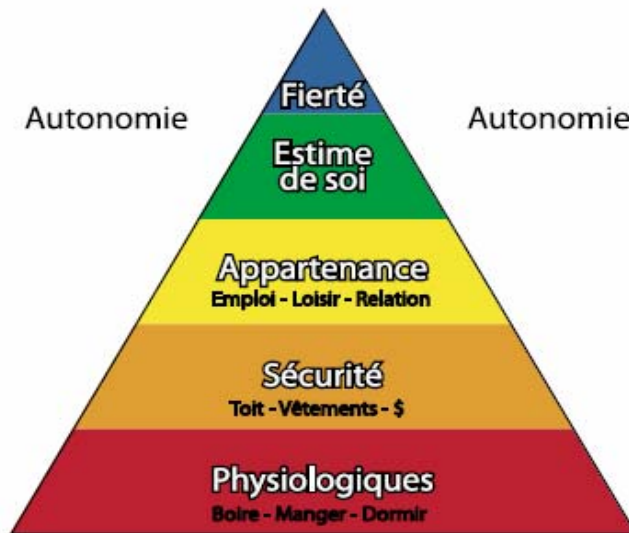


ANNEXE 5



ANNEXE 6

Pyramide de Maslow



AJain Vigneault
Intervenant et formateur en réinsertion sociale

V:\margin01\Toxico\Comité réinsertion\Orientations - réinsertion sociale.doc